

Le Travailleur du Lot-&-Garonne

N° spécial
Casteljaloux

Sommaire

en bref p 2 et 3

La fraude fiscale et le relativisme - Affaire Cahuzac
- Déchéance de nationalité - Semences toxiques -
- Muse à Garorock - Zika - Monsanto - Bling-Bling -
- Communiqué de la LDH Lannemezan - Quelle
perspective pour le BTP ? - Leur guerre... - 9^e liste
souscripteurs - La bataille du temps de travail

à mon avis p 3

actu p 4 à 6
Mobilisation 10 mars - Misère organisée - le grave
choix de la dégressivité - Communiqué - Une riche
journée

à propos de p 6

locales p 7

Marmandais - Sainte-Bazeille - Pont-du-Casse
Fumel - Tonneins - Pujols

culture p 8

Le jardin d'Élie - Ciné : Merci patron! - Le mois
Picasso



PROTESTATION

Je soussigné(e) Rajae, affilié(e) au syndicat CGT Cheminots 47, pour la réintégration de
Monsieur Rajae, licencié abusivement par l'entreprise de
nommage ONET

1 200 signatures contre le licenciement abusif ont déjà été recueillies.

NOM PRENOM	MAIL	ADRESSE	SIGNATURE

**Allocation
chômage**

déjà plus
de 1 000 signatures
en soutien...

**collectif pour la
réintégration...**

**La bataille
du temps
de travail**



**Les retraités
le 10 mars**



Hebdomadaire de la Fédération du Parti communiste français - 97^e année - 1,20 €

Affaire Cahuzac

Le procès a été renvoyé au 5 septembre, le temps que le conseil constitutionnel statue sur la légalité du cumul des sanctions. ■

Déchéance de nationalité

Lors du vote solennel à l'Assemblée nationale, Régine Povéda (PS) s'est prononcée contre le texte. Lucette Lousteau (PS) et Jean-Louis Costes (LR) l'ont voté. ■

Semences toxiques

Mai 2006, le PDG de Syngenta Seeds, André Goig, ainsi que Bernard Beteille sont mis en examen, à Paris, pour infraction au code de l'environnement, en matières de déchets. Le 16 novembre 2011, tous deux sont renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris. Mais cinq jours plus tard, Syngenta Seeds Holding est dissoute... pour se fonder dans Syngenta Holding France. Pratique courante pour éviter de trop longues et coûteuses poursuites. En politique, l'UMP (LR) en est l'exemple même. La société a bien joué,

les suites des poursuites ne sont plus qu'imputées au paysan. ■

Muse à Garorock

Le passe trois jours coûte déjà 110 euros... Mais, depuis peu, on sait que Muse sera en concert le jeudi soir (soirée rajouté) pour la modique somme de 67 euros, en plus. Donc pour quatre soirées, cela fait un total de 177 euros. Ce festival n'est pas pensé pour être populaire mais bien pour faire de l'argent ... dommage que la fête de l'Huma soit une exception (21/22 euros en pré-vente pour trois jours). ■

Zika: Monsanto

Et si l'épidémie Zika n'était pas le bon coupable? Des chercheurs argentins mettent en cause un pesticide, injecté dans l'eau, produit par une filiale de Monsanto et suspecté à l'origine des microcéphalies. ■

Bling-Bling

La maison géorgienne dans laquelle l'ex-première ministre Margaret Thatcher a passé sa retraite est en vente pour la modique

somme de trente-huit millions d'euros. N'est pas pauvre qui veut. ■

Communiqué de la LDH Lannemezan

(Suite à l'interpellation suivie de 4 heures de GAV au poste de police) Quatre militants de la LDH menacent l'ordre public. Ce mercredi 10 février, quatre militants de la section LDH de Lannemezan distribuent un tract pour protester contre l'état d'urgence sur un trottoir de la ville de Lannemezan. Nous ne bloquons pas la circulation, nous dialoguons avec les passants et tout à coup une voiture de gendarmerie se gare à nos côtés. Les agents descendent et nous demandent notre identité en nous « expliquant » que nous sommes en état d'urgence, que les réunions de plus de trois personnes sont interdites dans la rue et que nous pouvons être conduits à la gendarmerie; et gardés pendant quatre heures pour vérification d'identité... On appelle cela de l'intimidation ou de l'abus de pouvoir. Ces faits démontrent et confirment la dangerosité de l'état d'urgence à l'encontre des droits fondamentaux définis dans la Constitution et

sont contraires à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et à la Déclaration universelle de 1948. C'était justement le sujet du tract distribué! ■

Quelle perspective pour le BTP?

2015, une année noire pour le bâtiment. Et les perspectives pour 2016 ne sont guère réjouissantes. « On a touché le fond de la piscine, on ne peut que remonter » s'est ainsi exprimé Didier Quinet. En Lot-et-Garonne, les chefs d'entreprise dans le secteur du bâtiment sont encore pessimistes pour l'année qui arrive. La majorité d'entre eux pensent à une stabilisation du chiffre d'affaires. Mais en ce qui concerne la reprise de l'emploi et la hauteur des investissements, l'espoir s'aminçit. Au niveau régional, même si les investissements de 2015 ont progressé, ils restent bien en deçà des prévisions de la Banque de France. ■

Leur guerre...

30000 Syriens restent toujours bloqués à la frontière Turque en raison des combats à Alep... ■

La bataille du temps de travail

1841 : le travail des enfants de moins de douze ans est limité à 8 heures par jour et à 12 heures pour ceux de moins de seize ans.

1848 : la durée maximale de la journée de travail est fixée à 12 heures. La durée hebdomadaire est donc de 84 heures.

1892 : limitation de la durée quotidienne du travail à 11 heures pour les femmes et les enfants, assortie de l'interdiction du travail de nuit dans l'industrie.

1900 : la journée de travail est ramenée à 10 heures dans l'industrie, soit 70 heures par semaine.

1906 : la loi institue, pour la première fois, un jour de repos hebdomadaire obligatoire : le dimanche.

1919 : la durée légale de travail est fixée à 8 heures par jour à raison de 6 jours par semaine, soit

48 heures hebdomadaires (mais rares sont les patrons qui l'appliquent et l'on parle d'heures supplémentaires et toujours sans hygiène ni sécurité).

1936 : le gouvernement du Front populaire ramène la durée hebdomadaire du travail à 40 heures par semaine et accorde deux semaines de congés payés. Ces avancées seront supprimées pendant la guerre

1946 : chaque branche d'industrie définit ses horaires de référence, souvent supérieurs à la durée légale du travail. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans

1956 : troisième semaine de congés payés. La victoire des métallos de Renault, en septembre 1955, devient celle de tous les salariés.

1969 : quatrième semaine de congés payés que les métallos de Renault avaient obtenue par des luttes dures en 1962 et que 85 % des salariés du privé avaient arrachée en mai 1968.

1982 : la durée de travail passe à 39 heures par semaine, sans perte de salaire, et la cinquième semaine de congés est obtenue. L'âge de la retraite passe à 60 ans.

1984 : échec des négociations engagées par le patronat sur la flexibilité du temps de travail.

1987 : la loi Seguin facilite le recours à la modulation des horaires de travail.

1993 : la loi quinquennale sur l'emploi introduit la notion d'annualisation du temps de travail.

1996 : la loi Robien organise une réduction du temps de travail (RTT), en échange d'un abattement des charges sociales patronales!!!

13 juin 1998 : vote de la première loi sur les 35 heures dite « loi Aubry d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail », qui définit les conditions de la RTT obligatoire en incitant à la signature d'accords de branche.

**Appel aux démocrates
élection régionale
souscription exceptionnelle 17000 €**

9^e liste

La souscription se poursuit avec la mobilisation des communistes de l'Auvignon où les militants se sont engagés pour participer au financement de la campagne des régionales, lors du repas fraternel organisé à Saint-Vincent-de-Lamontjoie, chez le secrétaire de section Jacques Farré. Le débat sur les enjeux politiques du moment s'est conclu par un appel à un engagement à la souscription versé en plusieurs fois qui permet de collecter 370 €.

Vincent Bacque	Laplume	20 €
Alain Miranda	Laplume	100 €
Michel Moreau	Lamontjoie	50 €
Aline Buisson	St-Vincent-de-Lamontjoie	30 €
Élisabeth Chini	St-Vincent-de-Lamontjoie	50 €
Pierre Goudin	Astaffort	50 €
André Llorens	Astaffort	50 €
Christophe Bolis	St-Vincent-de-Lamontjoie	20 €
Claudine Bernede	Casteljaloux	10 €
Francis Blasquez	Pujols	30 €



Le Travailleur de Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France
directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédaction: **Michel Ceruti, Lystiane Chantre, Edmond Coëdelo, Roger Déjean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Vincent Santoro, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**
18, rue Jules Ferry 47 006 Agen
Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01
letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 1^{er} trimestre 2016 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0620 C 86962

décembre 1999: vote final de la seconde loi Aubry.

1^{er} janvier 2000: les entreprises de plus de vingt salariés doivent appliquer la loi des 35 heures.

1^{er} janvier 2002: passage aux 35 heures pour les entreprises de moins de vingt salariés.

2003-2004/2005: la réforme Fillon Raffarin porte les premiers coups aux 35 heures.

La remise en cause actuelle du Code du travail, vise à barrer d'un trait de plume plus d'un siècle de luttes et conquêtes sociales! Il faut l'avoir en mémoire pour faire prendre conscience aux jeunes que sans luttes à hauteur des enjeux, le Code du travail va être détricoté et nous perdrons un à un les avantages acquis. C'est à eux de descendre dans la rue, nous les accompagnerons tant que nous pourrons!

Tous nous sommes concernés: actifs/retraités/chômeurs-/intermittents... pour aller vers plus de justice sociale. Sans rapport de force favorable rien ne se fera... ■

Marie Renée **Gérard**

à mon
avis

Éviter le piège 2017

En prenant l'initiative d'utiliser les primaires pour engager un débat citoyen auquel aspirent les forces de gauche qui ne se reconnaissent pas ou plus dans la politique conduite par celui qu'elles ont élu, Pierre Laurent offre une opportunité politique au PCF d'en être... avec son apport singulier.

En effet, offrir aujourd'hui au peuple de France la possibilité de participer à l'élaboration d'un contrat de majorité, est une autre manière d'aborder ce que l'on appelle « les primaires ». Un projet maîtrisé au terme d'un débat public populaire ouvert, mis en œuvre après 2017 par une majorité politique nouvelle au sein de laquelle le PCF et le Front de gauche auront toute leur part. La ou le candidat(e) à la présidentielle dans ces conditions n'aura à porter que le produit de ce contrat de majorité. Un rêve? Non, un enjeu politique enthousiaste pour les militants communistes afin d'être utiles maintenant pour participer à la construction d'une alternative à gauche avec ses valeurs. D'ores et déjà, le traditionnel « je suis candidat » dont plus grand monde ne veut, nous est servi avec le risque réel de se retrouver, au tour second de la présidentielle, avec pour seule perspective, celle annoncée, par défaut, dans les schémas vécus avec la progression du FN en PACA ou dans le Nord.

Avec nos initiatives pour le renouveau industriel, les services à la personne, les services publics en Lot-et-Garonne, nous donnons du sens à l'action pour remettre le travailleur et l'humain au cœur de la société et non comme variable d'ajustement du capital, comme actuellement. Le déploiement de l'action pour la réintégration de Rajae Gueffar est la preuve qu'en se rassemblant, la force et la confiance reviennent dans la possibilité de définir ensemble les priorités pour gagner... L'initiative politique d'anticipation du PCF est un événement politique majeur de ces dernières années, à la condition que l'ensemble des communistes en fasse leur affaire, pour reprendre le contact avec le peuple et faire renaître un nouvel espoir à gauche fondé sur la lucidité, un véritable nouveau printemps à gauche. En Lot-et-Garonne, nous voulons en être. Plusieurs initiatives sont en cours... c'est en effet le seul moyen pour éviter le piège en 2017 et longtemps après! Et sortir enfin du tunnel! ■

Michel Ceruti

Appel des neuf organisations de retraités mobilisation le 10 mars

Les organisations syndicales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraités FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA se sont rencontrées le vendredi 29 janvier 2016 et ont décidé d'appeler à une nouvelle mobilisation le 10 mars.

Elles ont constaté, malgré l'état d'urgence, la mobilisation dans les départements le 24 novembre : manifestations et rassemblements lorsqu'ils étaient autorisés, transformation de manifestations prévues en rassemblements, conférences de presse ayant reçu un bon écho dans les médias, interpellation des parlementaires, audience auprès des préfets...

Elles ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites qui risquent de s'accroître selon plusieurs rapports (OCDE sur l'âge de départ, Cour des comptes sur la réversion, COR sur la situation des retraités en France).

Elles décident d'amplifier la mobilisation commencée le 3 juin 2014 et de faire du 10 mars, une nouvelle journée d'actions.

■ De demander une rencontre à M. Sapin, ministre des fi-

nances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, et de l'exonération de la majoration familiale, dont les importantes conséquences financières ont incité le gouvernement à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n'y étant pas assujetties les années précédentes. Elles revendiquent de nouveau la remise en place de cette demi-part et de l'exonération de la majoration familiale.

■ De mobiliser le jeudi 10 mars sur la revendication centrale du pouvoir d'achat en baisse à cause du retard grandissant entre la revalorisation de l'ensemble du système des pensions et retraites par rapport au salaire moyen, de l'augmentation de la fiscalité spécifique aux retraités, du poids grandissant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en

matière de santé.

Elles revendiquent :

- une revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une pension complète ;
- la défense des pensions de réversions et leur déplafonnement dans le régime général.

■ D'appeler les organisations de retraités dans les départements à se rencontrer, afin d'amplifier la mobilisation et de préparer dès maintenant la mobilisation du 10 mars, manifestations, rassemblements, conférences de presse... ■



Allocations-chômage ① Le grave choix de la dégressivité

Question importante dans le cadre de nos initiatives avec les syndicalistes sur l'emploi et dans le cadre de la campagne emploi, l'indemnisation du chômage est de nouveau visée. Réactualisée par le président de la République lors de ses vœux pour 2016, l'hypothèse d'une dégressivité des allocations-chômage est, à notre avis, une fausse solution démagogique qui ne réglera pas la question du chômage en France et encore moins celle de l'emploi. Plusieurs raisons à cela.

Raison 1

Certains considèrent que notre système d'indemnisation des chômeurs est « un des plus généreux d'Eu-

rope ». Ils omettent généralement de rappeler que seulement 43,3 % des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont indem-

nisés, que le montant moyen d'indemnisation en France est de 1 100 euros et que de nombreux demandeurs d'emploi perçoivent

moins de 987 euros, c'est-à-dire le seuil de pauvreté. D'autres systèmes d'indemnisation en Europe couvrent effectivement encore moins bien les chômeurs. C'est un fait, mais le système français n'est pas pour autant « généreux » : près de 2 000 000 de chômeurs restent sans réelle indemnisation.

Raison 2

L'argument de la dégressivité des allocations repose sur une idée : les chômeurs resteraient au chômage parce qu'indemnisés.

La misère organisée...

L'assemblée générale annuelle de l'Association départementale des retraités agricoles (ADRA) du Villedépartement, qui, avec ses 310 adhérents, est une des plus importantes du département, a dernièrement été l'occasion de faire le point sur les négociations autour de la stagnation des retraites agricoles.

Le président départemental, Guy Soulage, a dressé un état des lieux : 800 euros au 1^{er} janvier 2017. Aujourd'hui, en France, un chef d'exploitation retraité touche en moyenne 700 euros par mois, et sa femme 500. À la suite d'après négociations, les retraites ont été revalorisées nationalement pour atteindre, au 1^{er} janvier 2017, 75 % du SMIC, soit 800 euros, bien en dessous du seuil de pauvreté. Et encore, cette hausse ne concerne-t-elle que les chefs d'exploitation retraités. Les femmes et les ouvriers agricoles restent les grands oubliés. C'est pourquoi

L'ADRA se bat pour que cette revalorisation soit appliquée à tout le monde, mais aussi pour qu'elle atteigne, non pas 75 %, mais 85 % du SMIC, soit près de 1 000 euros. Et, bien sûr, en relevant le revenu fiscal de référence, pour ne pas que les impôts ponctionnent la petite augmentation acquise. Consciente d'avoir déjà fait un pas en obtenant la revalorisation à 75 %, l'association voudrait faire participer les banques et assurances du milieu agricole, afin d'arriver à 85 % du SMIC. Une rencontre avec le Premier ministre est en cours d'organisation, en vue de lui faire cette proposition. ■



Communiqué commun CGT, FO, FSU, Solidaires, FAFP

mardi 16 février 2016

Au terme de plusieurs journées de mobilisation, de grèves et de manifestations depuis deux ans, dont le 26 janvier dernier, les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, FSU, Solidaires, FAFP se sont réunies mercredi 10 février pour analyser la situation au sein des trois éléments constitutifs de la fonction publique.

En plus de l'enjeu crucial du pouvoir d'achat, le contexte social est marqué par un ensemble de réformes détériorant les conditions de travail des agents, des réductions d'emplois dans un grand nombre de secteurs, la remise en cause de droits sociaux et de missions publiques.

Les organisations syndicales signataires de ce communiqué, restent également déterminées à revendiquer des créations nettes d'emplois statutaires permettant de lutter

contre la précarité, des budgets à la hauteur des besoins d'un service public de proximité confirmant son rôle essentiel de cohésion sociale. À quelques jours de l'ouverture des négociations salariales de la fonction publique, elles considèrent qu'il est indispensable de mettre fin au gel du point d'indice, de le revaloriser de façon significative et d'exiger des mesures générales permettant de compenser les pertes subies de pouvoir (suite page 6)

Réduire l'indemnisation les ramènerait donc vers l'emploi. L'illusion est totale. D'abord, l'INSEE l'a montré dans un article de 2001 (Économie et statistique n° 343), la dégressivité des allocations n'est pas un mécanisme incitatif efficace pour le retour à l'emploi des chômeurs. Pire, elle peut être un frein au retour à l'emploi ! La conclusion de l'étude est sans appel :

« Ainsi, la dégressivité, telle qu'elle a été mise en œuvre de 1992 à 1996, aurait ralenti le retour à l'emploi. » Ensuite,

il ne faut pas confondre disparition des statistiques du chômage et retour vers l'emploi... Retrouver un emploi implique qu'il y en ait ! Avec 3,6 millions de chômeurs de catégorie A et une révolution informationnelle et numérique qui supprime plus d'emplois qu'elle n'en crée, ce n'est pas gagné. Et ce, malgré les 300 000 offres d'emploi non pourvues, recensées.

Raison 3

Certains se sont engouffrés dans la brèche pour répondre au défi du déséquilibre

des comptes de l'UNEDIC. La dégressivité des allocations-chômage serait le Graal pour restaurer les comptes de l'institution. L'argument ne tient pas. On l'a vu pour d'autres sujets, réduire les dépenses ne restaure pas les déséquilibres financiers si les recettes ne suivent pas. C'est valable pour les institutions publiques comme privées d'ailleurs.

Pour résorber les déséquilibres financiers de l'UNEDIC, il faut jouer sur le levier des recettes. Car

l'UNEDIC ne souffre pas d'une dépense excessive, mais d'une insuffisance de recettes dont l'origine est imputable, à la fois, au développement de la précarité de l'emploi et à la faiblesse des créations d'emplois stables, correctement rémunérés dans le pays. Rappelons, par exemple, que le recours systématisé aux emplois précaires et aux ruptures conventionnelles a coûté respectivement à l'assurance-chômage 9,2 milliards et 5 milliards d'euros... ■

Frédéric Rauch

(suite de la page 5)

d'achat. Les interventions médiatiques ministérielles ne laissent guère entrevoir de pistes ambitieuses en la matière.

Pourtant, après plus de dix ans de pertes sans précédent de pouvoir d'achat, c'est un signal fort qu'elles attendent du gouvernement.

C'est pourquoi les organisations syndicales, CGT, FO, FSU, Solidaires, FAFP, souhaitent faire de l'ouverture de ces négociations un nouveau temps fort de mobilisation. Elles appelleront donc ce jour-là à des initiatives intersyndicales (conférence de presse, audience auprès des préfetures, rassemblements à Paris et dans les départements, diffusion de tracts communs...).

Dans l'hypothèse où les propositions ministérielles relèveraient du « symbolique », elles s'engageront dans l'unité la plus large possible dans un processus de mobilisations y compris par la grève et les manifestations! ■

Une riche journée

Une rencontre de militants s'est déroulée autour d'un repas fraternel à l'invitation de Bruno, Aline et Jacques à « Labourdasse », le midi, en présence de Michel Ceruti et Frédéric Rauch. Ce sera le cas toute la journée, ainsi que la semaine suivante.

Cela a permis de débattre du comment travailler au nouveau industriel et agroalimentaire, à partir des richesses naturelles et des atouts du territoire, en synergie avec les services publics, de type transport en commun comme la ligne routière Agen Condom qui existe grâce à la détermination des communistes de l'Avignon, depuis vingt ans.

C'est aussi la rencontre avec les élus communistes de Nérac sur le moyen de réagir devant la fusion annoncée de l'hôpital de Nérac, avec celui d'Agen, le 1^{er} juillet, et qui verrait la disparition de la médecine. L'hôpital deviendrait services de soins. dans l'immédiat, une action s'amorce... avec les élus communistes. Démarche identique qui conduit à la discussion le soir à Agen, autour des

responsables communistes après consultation des syndicats d'UPSA; la décision est prise de s'adresser aux 1450 salariés et

aux institutionnels, dont la Région, pour moderniser, diversifier, développer la SAS UPSA, depuis que BMS l'actionnaire américain, a décidé de se désengager devant l'annonce du déremboursement après la générique du paracétamol. Une initiative publique se prépare sous l'impulsion du PCF.

Les débats se sont étendus également sur l'approche des primaires pour 2017... ■

Pétition de soutien à Rajae Gueffar

PÉTITION

Je soutiens l'appel du syndicat CGT Cheminots 47, pour la réintégration de Rajae Gueffar dans son emploi, licenciée abusivement par l'entreprise de nettoyage ONET.

1 200 signatures contre le licenciement abusif ont déjà été recueillies.

NOM PRENOM	MAIL	ADRESSE	SIGNATURE

disponible sur :

<http://lot-et-garonne.pcf.fr/83025>

Histoire de cogiter un peu...

À propos de Sarkozy et les autres (2/3)

Nicolas Sarkozy a toujours, lourdement, mis en avant « les racines chrétiennes de l'Europe », alors que personne ne le conteste (mais ce ne sont pas les seules racines de l'Europe).

Cette insistance ne serait-elle pas une forme de rejet ou de discrimination des autres religions et de l'athéisme?

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas lui qui, comme Saint Martin, partagerait son manteau (tissé de millions de dollars) avec un pauvre. Il ne ressemble pas, non plus, au Bon Samaritain symbole chrétien de la charité; ni à l'abbé Grégoire, le révolutionnaire de 1789 qui prônait l'égalité et la fraternité; ni à Jésus qui chassait les marchands du Temple, bien entendu. Le 20 décembre 2007, Sarkozy, qui se prétend laïque, déclare que « dans la transmission des valeurs... l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur et le curé ».

Drôle de chrétien et foutu laïque!

Je réserve pour le prochain article d'autres citations de Sarkozy, tant aussi significatives de sa mentalité et de sa vision du monde.

Ce que Sarkozy regrette un tout petit peu?...

Il s'est livré à un simulacre de mea-culpa à propos de:

- « Casse-toi, pauv'con! ».
 - « Viens le dire ici, si t'es pas un dégonflé! »
 - « Je ne peux pas croire que vous soyez à ce point inconscients! »
 - « Qu'est-ce qu'on va foutre dans un centre opérationnel à regarder un radar... Je me fous des Bretons!... Je vais être au milieu de connards... »
- Et il ne s'agit là que d'un échantillon du répertoire d'insultes que Sarkozy a jetées à la face de travailleurs.
- Simulacre de mea-culpa également pour être allé dîner au Fouquet's le soir même de son élection en 2007; et être aussitôt parti en croisière sur le yacht du milliardaire Bolloré.

Ce que Sarkozy regrette surtout

En résumé, bien qu'au cours de son mandat, il ait mis en œuvre une politique de régression sociale sans précédent, il regrette de ne pas avoir réalisé lui-même des mesures envisagées et prises par le gouvernement actuel, c'est-à-dire:

- la suppression des 35 heures;
- le dynamitage du Code du travail;
- la déchéance de nationalité;
- les nouvelles atteintes au syndicalisme et à la juridiction des Prud'hommes;
- les atteintes aggravées à la séparation des pouvoirs entre la justice et la police: affaiblissement du rôle de la justice et renforcement de celui du ministère de l'Intérieur et des préfets (à suivre). ■

Edmond Coëdelo

Marmandais

Assemblée de l'ANACR

L'assemblée générale de l'ANACR aura lieu dimanche 21 février à partir de 9h00 salle Damouran (face à la Poste) à Marmande.

Ordre du jour :

remise des cartes, ouverture des travaux et déclaration d'une assemblée extraordinaire, rapport moral, rapport financier, projets pour 2016, intervention des autorités, assemblée extraordinaire et vote des nouveaux statuts adoptés au congrès de Brive.

La journée se terminera par un repas fraternel. ■

Diffusion record du Travailleur

Les débats de la semaine sur l'actualité, avec la diffusion de tracts exprimant les propositions communistes sur l'emploi et les questions agricoles, n'ont pas empêché de diffuser quatorze numéros du Travailleur hebdo de la semaine. Gilles a été particulièrement actif en collectant deux abonnements dans la semaine... Samedi conclu par le pot de l'amitié, au café des remparts, offert par André. ■

Pont-du-Casse

Rassemblement de soutien

Le réalisateur du film « *Merci patron* » diffusé la veille aux « *Monteurs d'images* » a animé le débat après le film pour appeler à la solidarité contre cette sanction disproportionnée que subit Rajae Gueffar licenciée pour avoir traversé la voie de manière à ne pas perdre de temps pour nettoyer les wagons. Onet société, multinationale du nettoyage, a obtenu le marché du nettoyage de la SNCF. Le réalisateur a filmé Rajae qui s'adresse en direct au patron sur une clé USB qui a été remise au siège d'Onet à Pont-du-Casse.

Suite au débat de lundi soir, un comité de soutien s'est créé sous l'impulsion du syndicat CGT des cheminots, animé par Francis Portes.

Pour sa part, le PCF, comme le rappelait Michel Ceruti, lors du débat après le film, a relayé l'appel de la CGT pour la réintégration de Rajae Gueffar, victime d'un licenciement abusif dans l'entreprise Onet. Un appel a été lancé par le réalisateur à l'ensemble des forces démocratiques. ■

Fumel

Honneur a Rufino Pineda

C'est au cours d'une émouvante soirée que notre ami et camarade Rufino Pineda a été mis à l'honneur.

Entouré de sa famille mais également de nombreux amis et camarades, il lui a été remis le trophée des sports 2016. Rufino, pendant de très nombreuses années et après ses journées de travail à l'usine, a consacré une grande partie de son temps libre comme entraîneur au boxing club Fumel Libos.

Il a permis aux boxeurs du Fumelois d'obtenir plusieurs titres de champions de France, deux titres de champions d'Europe avec Said Skouma et deux participations au championnat du monde, toujours avec Said Skouma. Son palmarès d'entraîneur est également riche de multiples titres de champions d'Aquitaine. C'est sous une pluie d'applaudissements et entouré des actuels entraîneurs que le trophée lui a été remis. Comme l'a précisé Marianne, l'une de ses filles, ce fut un très beau moment plein d'émotions pour tous ceux et celles qui connaissent la place que la boxe a tenue dans sa vie: un immense levier d'intégration et de reconnaissance sociale. ■

Sainte-Bazille

Hommage

Notre camarade Gilbert Monpouillan nous a quittés, après les fêtes de fin d'année, à l'âge de 90 ans.

Gilbert était à Caumont-sur-Garonne. Fils d'une famille nombreuse, il a travaillé la terre avec ses parents, puis à Sainte-Marthe, où il se marie. Avec son épouse, il s'installe à Sainte-Bazille, à Jurques, comme agriculteurs. Gilbert était membre du Parti communiste français depuis de longues années et du jour où ses déplacements devinrent de plus en plus difficiles, il était heureux de voir

les camarades lui porter sa carte et de longues discussions s'engageaient. Il aimait jouer au loto avec le club du troisième âge. De nombreux amis et voisins l'ont accompagné à sa dernière demeure. À ses enfants, petits enfants, nous présentons nos sincères condoléances. ■

Tonneins

Jeannette Daspas nous a quittés

Militante de toujours contre les injustices et les inégalités depuis 1950, aux côtés d'André son mari disparu il y a quelques années, Jeannette s'est éteinte à la maison de retraite de Tonneins. D'apparence fragile, elle portait en elle une grande force, celle de la sensibilité à l'humain; attentive à l'autre et rejetant la violence et la haine que charrie la société actuelle, elle a porté cet engagement jusqu'au conseil municipal de sa ville et cela n'est pas surprenant, tellement elle était appréciée. Elle fut championne en Lot-et-Garonne pour la diffusion des bons de soutien de la fête de Feugarolles. Elle n'aura eu de cesse d'agir pour faire vivre au quotidien les valeurs d'amitié, de solidarité, de partage, de fraternité, d'égalité, de liberté... Les valeurs de gauche qui caractérisent l'engagement communiste. Les militants du Tonneinois auront à cœur de poursuivre son combat qui force l'estime dans les conditions d'aujourd'hui. À Henri, son frère, à ses petits enfants, à sa famille, les communistes tonneinois transmettent leurs sincères condoléances. ■

Pujols

Pujols, le fer de lance du tourisme

L'office de tourisme du Grand Villeneuvois a vu sa fréquentation grimper en flèche avec une augmentation de 23,50 % de personnes accueillies. Il a été désigné « *office de tourisme le plus visité* » durant l'année

2015, par le comité départemental des offices de tourisme. Ce succès, il le doit en grande partie à son pôle d'informations du village de Pujols, entièrement rénové. Ce dernier a accueilli 19 138 personnes contre 12 325 en 2014, soit une progression de 55,30 % contrairement à son homologue du centre-ville qui a accueilli durant l'année 17 752 personnes, soit une progression de 1,20 % par rapport à 2014. ■



Merci patron!

20h30 Agen, devant les montreurs d'images, on voit marqué « film complet », la salle qui ne compte pas loin de 200 places est pleine, on a même ajouté des chaises. Le contexte actuel et la présence du réalisateur n'y sont pas pour rien. Une vingtaine de personnes attend, au niveau du bar du cinéma, pour assister aux débats.

Le film est longuement applaudi puis commence le débat.

1^{re} intervention : présidente du syndicat des magistrats d'Agen, la personne remercie la teneur du film, et alerte sur l'état de la justice française... Depuis peu, une nouvelle loi ne permet plus d'indemniser les victimes de licenciement abusif. Elle invite aussi toutes les personnes présentes à se rendre sur le site : **C.Q.F.D.-lesite.fr** pour commencer à nous engager sur la future bataille du Code du travail.

2^e intervention : on comprend pourquoi le CNC n'a pas financé (rires de la salle). Des nouvelles de la famille touchée (dans le film). La réponse de F. Ruffin : il reste deux ans à Serge pour finir avant la retraite, une fois le film sorti (24 février) je donne deux semaines avant qu'il ne soit réintégré.

3^e intervention : ce film fait du bien au salarié que je suis et nous donne pas mal de pistes d'actions pour lutter contre les patrons voyous.

4^e intervention : très ému, aussi beau que le film sur les salariés de Molex « les gens debout »

5^e intervention : délégué pour la Société générale, avec un plan de restructuration d'ici peu qui concerne quelque 2000 emplois en France. Conseillez-vous aux gens de se syndiquer après avoir vu le film ? « *C'est à vous de faire le travail de recrutement et j'encourage toutes organisations progressistes à le faire lors de mes futures projections.* »

Le débat sur le film se termine en revenant au cas **Rajae Gueffar**. F. R. l'invite à le rejoindre pour expliquer son cas (voir les précédents numéros du Travailleur), il enchaîne en donnant la parole à Francis Portes, cheminot à la retraite, qui suit le dossier de très près mais qui voudrait

que le rassemblement le plus large se fasse autour de ce licenciement abusif. Michel Ceruti prend aussi la parole, « *Élargir le mouvement est vital, chaque organisation progressiste du 47 doit relayer le message de la CGT qui porte les demandes de Rajae. Il faut porter la dignité des travailleurs pour qu'ils puissent relever la tête.* »

FR finit sur l'action qui clôturera son passage éphémère dans le département, par la remise d'une vidéo au PDG 47 d'Onet, où l'on verra Rajae demander sa réintégration. ■



L'insecticide maison

L'hiver sous serre froide ou véranda non chauffée, les citronniers et autres agrumes sont attaqués par les cochenilles, araignées ou aleurodes. Pour en venir à bout, voici une recette livrée par un pro : 3 cuillères à soupe de savon noir, 1 cuillère à café d'alcool à 90° et 1 litre d'eau. Diluez, pulvérisez et renouvelez une fois, dix jours plus tard.

Pêcher : un traitement préventif utile !

La cloque du pêcher qui touche aussi les pruniers, se manifeste en été mais on ne peut alors rien faire. C'est en novembre, à la chute des feuilles, qu'il faut pulvériser une bouillie bordelaise sur toute la ramure. Il faut renouveler en janvier par une journée sans gel, sans vent et sans pluie. Et l'on recommence en février quand les bourgeons gonflés sont prêts à éclore. À chaque fois, doublez avec une seconde pulvérisation dix jours plus tard. Après la floraison, ne traitez plus. Avec cette régularité, on vient à bout de la maladie en un ou deux ans, parfois trois. Sur les arbres n'ayant pas été malades, on peut traiter préventivement en février, juste avant la floraison.

Le bon dosage est 12 g par litre. Brassez bien pour éliminer tous les grumeaux éventuels.

Amandier : pour qu'ils fructifient !

L'amandier est rustique mais il fleurit très tôt, dès février. Une gelée peut alors griller toutes les fleurs et donc la fructification. C'est pourquoi il faut un hiver doux ou une situation abritée des vents et ensoleillée. Et puis, assurez-vous que la variété soit auto fertile. Ce n'est pas le cas des variétés anciennes. ■

Le mois Picasso

jusqu'au 29 février 2016

Centre culturel Raphaël-Leygues
Villeneuve-sur-Lot



gratuit

vendredi
19 février

2^e conférence-
diaporama

par Cathy Joly

à 20h30

Renseigne-
ments au

0687322456

ou

joly.pablo@wanadoo.fr